

MISSION, RÉALISATIONS 2009  
ET PERSPECTIVES 2010  
DU CONSEIL DES MONTRÉALAISES

Présentation à la Commission ad hoc sur le budget (volet ville) et conjointement  
Commission ad hoc sur le budget (volet agglomération)

Étude du budget 2010 et du PTI 2010-2012

Janvier 2010



Montréal 



## 1. QUI SOMMES-NOUS?

Le Conseil des Montréalaises est le plus jeune des trois conseils regroupés au sein du Service des affaires corporatives. Le Conseil des Montréalaises est né de la volonté de l'Administration municipale en 2004, à la suite de demandes des groupes de femmes et des engagements pris lors du Sommet de Montréal en 2002.

Au nombre de 15, les membres représentent toute la diversité sociale et culturelle montréalaise. Tant au plan de l'âge, de l'origine ethnique, des secteurs d'activité et de l'origine géographique, elles font bénéficier le Conseil de leur expérience.

La création du Conseil marque une étape importante dans les actions entreprises par la Ville de Montréal à l'égard de la population féminine et de la collectivité toute entière. Pour consolider son existence, la Ville de Montréal a demandé au gouvernement du Québec d'enclôser le Conseil des Montréalaises dans la Charte de la Ville, ce qui fut réalisé en juin dernier.

Le Conseil des Montréalaises est une instance consultative. À la demande du conseil municipal ou de sa propre initiative, il intervient auprès de l'Administration municipale en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine.

À l'instar d'autres conseils existants, il constitue un précieux outil démocratique et offre un espace d'expression distinct et dégagé des limitations et des contraintes administratives. Il est à l'affût des idées, des courants de pensée, attentif aux tendances et à l'expression des citoyennes et des citoyens.

Lié à la Ville, le Conseil des Montréalaises conserve toutefois une autonomie qui lui permet de jouer un rôle de vigilance. Pour alimenter ses réflexions et créer des liens de solidarité, il se veut à l'écoute des divers réseaux, particulièrement les groupes de femmes préoccupés par la condition féminine, l'égalité des sexes et l'évolution de la société dans une perspective de justice sociale.

D'autre part, le Conseil souhaite créer des liens avec les élus, les maires et mairesses d'arrondissement et les conseillers et conseillères de la Ville et d'arrondissement puisque ces personnes sont aussi au cœur des milieux de vie. Il doit également être attentif aux dossiers internes de la Ville susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes.

Le Conseil des Montréalaises veut contribuer au développement de la Ville de Montréal pour qu'elle devienne un lieu réellement inclusif, sécuritaire et où il fait bon vivre pour toutes les femmes, quels qu'en soient l'âge, l'origine, le statut, la classe sociale, la langue ou le handicap.

Ses fonctions telles que définies dans le règlement de la Ville de Montréal :

- ♀ Conseiller et donner des avis au conseil municipal, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement, à la demande de ceux-ci sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises.
- ♀ Fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil municipal, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes ou à la condition féminine et soumettre ses recommandations.
- ♀ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.
- ♀ Solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.
- ♀ Effectuer ou faire effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

## **2. Principales réalisations 2009**

Depuis le début de son existence, le Conseil des Montréalaises a déterminé de grands axes d'intervention qui guident ses choix des dossiers et des actions à mener. Ces axes touchent l'ensemble des Montréalaises, qu'elles soient citoyennes, travailleuses à l'emploi de la Ville ou femmes impliquées dans la politique municipale. De plus, ses interventions touchent tous les aspects de la vie municipale de façon transversale.

### **Vivre en Ville**

#### **Améliorer les conditions de vie des Montréalaises, entre autres, en luttant contre la pauvreté**

La question du transport collectif est au cœur des préoccupations des Montréalaises. Après avoir produit un mémoire lors de la consultation publique sur le plan de transport de Montréal, les membres ont voulu réfléchir davantage sur l'accessibilité des femmes au transport en commun.

- Réalisation de la recherche et présentation de l'avis *Pour qu'elles embarquent!* sur l'accessibilité du transport collectif et son impact sur la qualité de vie des Montréalaises.
- Dépôt de l'avis au conseil municipal et à la Société de transport de Montréal en novembre 2009.
- Lancement public de l'avis le 25 novembre.

Participation au Rendez-vous de la solidarité, consultation gouvernementale sur le plan de lutte à la pauvreté – 23 novembre 2009.

### **Gouverner la Ville**

#### **Favoriser la représentation des femmes dans la vie politique municipale**

Rencontres avec les partis politiques municipaux concernant l'importance de favoriser la parité femmes-hommes dans les candidatures aux élections de novembre 2009.

Parution de plusieurs communiqués de presse sur l'importance de la parité femmes-hommes dans les candidatures dans le cadre des élections municipales 2009 et sur les résultats électoraux. Interventions dans des médias radiophoniques.

#### **Favoriser l'adoption et l'application d'outils de gouvernance favorables aux femmes**

Les membres du Conseil des Montréalaises se sont donnés des moments de formation en lien avec cet objectif. Lors des assemblées, des personnes ressources sont venues leur donner de la formation sur l'analyse différenciée selon les sexes, sur le budget de

la Ville de Montréal et sur le budget participatif. Ces formations permettront aux membres d'évaluer quels outils elles souhaitent promouvoir auprès de l'Administration.

## **Travailler à la Ville**

### **Améliorer les conditions de travail des femmes à l'emploi de la Ville de Montréal**

Pour faire le suivi de l'étude et de l'avis portant sur l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal, un comité de travail conjoint a été formé avec le Service du capital humain. Ce comité a permis des échanges fructueux sur les propositions du Conseil des Montréalaises et sur les actions entreprises par l'Administration.

Le comité de travail sur la Ville comme employeur a aussi rencontré les comités de condition féminine de différents syndicats de la Ville pour connaître leurs préoccupations quant aux réalités vécues par les travailleuses qu'ils représentent. Des contacts ont aussi été faits avec des groupes de femmes intervenant sur la question du travail.

### **Être un acteur significatif en matière de condition féminine en lien avec les enjeux municipaux et agir en concertation avec différents réseaux :**

#### **Avec les arrondissements et les services centraux**

Sur la recommandation du Conseil des Montréalaises, une contractuelle a été engagée par la Ville pour réaliser une mission de 23 jours en février 2009 à Port-au-Prince dans le cadre du protocole d'entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Port-au-Prince pour dresser un état de situation de la condition féminine à la municipalité. Le mandat incluait les responsabilités générales suivantes:

- Faire un état des lieux du cahier des fonctions de travail existant à la mairie et des ressources humaines qui les occupent;
- Faire l'état des lieux des lois nationales concernant les femmes et le travail.

Les activités spécifiques, quant à elles, portaient sur :

- Une cueillette des informations et pratiques reliées à l'employabilité des femmes au sein de la mairie de PAP;
- Une recherche documentaire accompagnée d'entrevues de personnes désignées par la responsable en équité des genres à la mairie avec des personnes de la mairie et des spécialistes sur la question (Ministère de la condition féminine et des droits des femmes, organisations civiles, etc.);
- Une proposition de recommandations portant sur des actions à mener pour atteindre l'objectif d'égalité.

Développement de collaborations avec la Direction de la diversité sociale en matière de condition féminine. Par exemple, pour la Journée internationale des femmes et pour le Mois de l'histoire des femmes.

Suggestion à la Ville de Montréal de proclamer le mois d'octobre comme Mois de l'histoire des femmes à Montréal, ce qui fut réalisé.

La coordonnatrice et les stagiaires participent aux rencontres d'échanges et de formation organisées par le Forum des intervenants municipaux en développement social (FIMDS). Ces rencontres entre collègues sont toujours des moments fructueux d'analyse et de partage des réalités vécues par les professionnels dans les arrondissements et les services centraux sur les dossiers de développement social.

Les membres et le personnel du Conseil des Montréalaises ont participé à de nombreux événements organisés par la Ville de Montréal en lien avec leurs préoccupations et les dossiers traités.

### **Avec les groupes de femmes, les groupes communautaires et les partenaires**

Organisation d'une journée de réflexion tenue le 11 février 2009 avec les groupes de femmes montréalais sur les enjeux prioritaires pour les Montréalaises, les réalisations du Conseil des Montréalaises, les dossiers de condition féminine à la Ville de Montréal. Plus de 45 groupes différents étaient représentés.

Organisation et animation d'un atelier sur le Conseil des Montréalaises lors du 5<sup>e</sup> Sommet citoyen de Montréal en juin.

Partage des plans d'action 2009 avec la Table régionale des centres de femmes Montréal métropolitain – Laval et la Table des groupes de femmes de Montréal.

Mise sur pied et coordination d'un comité ad hoc pour créer le premier mois de l'histoire des femmes à Montréal en octobre 2009.

Visite guidée en autobus avec l'Autre Montréal sur l'histoire des Montréalaises, le 15 octobre 2009. Près de 30 femmes étaient présentes.

Coordination logistique du colloque sur l'histoire des femmes à Montréal, le 24 octobre 2009.

Collaboration au sein du comité sur le développement local et régional de la Table des groupes de femmes, particulièrement sur la question du transport collectif.

Participation comme membre à la Table des partenaires Femmes et politique municipale, coordonnée par le Ministère des affaires municipales et de l'organisation du territoire (MAMROT).

Animation des rencontres de la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes 2010.

Les membres et le personnel du Conseil des Montréalaises ont participé à de nombreux événements organisés par les groupes de femmes en lien avec leurs préoccupations et les dossiers traités.

### **Développer et consolider l'existence et le fonctionnement du Conseil des Montréalaises**

Nomination de deux membres par le conseil municipal – août 2009.

Encadrement d'un stagiaire comme chargé de communication dans le cadre du programme de parrainage professionnel – septembre 2008 à mars 2009.

Encadrement d'une stagiaire comme conseillère en développement communautaire dans le cadre du programme de parrainage professionnel – septembre 2009 à mars 2010.

Rencontres administratives avec le gestionnaire responsable des conseils regroupés au sein du Service des affaires corporatives et rencontres entre les trois coordonnateurs des conseils.

Enchâssement du Conseil des Montréalaises dans la Charte de la Ville de Montréal – juin 2009.

Événement public pour souligner les 5 ans d'existence du Conseil des Montréalaises – 25 novembre 2009, plus de 90 personnes présentes.



### **3. PRIORITÉS POUR 2010**

Après 5 ans d'existence, les membres souhaitent évaluer rigoureusement le travail accompli et se donner de nouvelles perspectives de travail. Cette réflexion collective qui se tiendra en janvier 2010 permettra d'élaborer un plan d'action pour l'année 2010. Il est probable que les axes toucheront toujours les élues, les citoyennes et les travailleuses à l'emploi de la Ville de Montréal.

#### **Vivre en Ville**

##### **Améliorer les conditions de vie des Montréalaises, entre autres, en luttant contre la pauvreté**

Le Conseil des Montréalaises fera le suivi de son avis et de ses recommandations sur le transport collectif. Des rencontres avec l'élue responsable du dossier transport ainsi qu'avec la Direction du transport sont prévues. Également, les membres discuteront de l'avis avec la STM, dont son président.

Une réflexion des membres permettra d'identifier un nouvel objet de recherche. Un comité de travail se rencontrera prochainement pour définir plus précisément le sujet et les objectifs de l'étude. De plus, la lutte à la pauvreté demeure au cœur des préoccupations des membres. Une veille s'exercera pour intervenir lors de consultations publiques pertinentes.

#### **Travailler à la Ville**

##### **Améliorer les conditions de travail des femmes à l'emploi de la Ville de Montréal**

Le comité de travail sur la Ville comme employeur proposera aux membres d'entreprendre une recherche sur les réalités des femmes occupant des emplois traditionnellement masculins. De plus, les membres assurent une veille sur des dossiers d'intérêt comme l'équité salariale et le plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi 2008-2010.

#### **Gouverner la Ville**

##### **Favoriser l'adoption et l'application d'outils de gouvernance favorables aux femmes**

En mars 2010, il y aura deux ans que la politique Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. Or, un des engagements du plan d'action est que le directeur général fasse un bilan de la mise en œuvre en 2010. À la suite de ce rapport, le Conseil des Montréalaises a le mandat de produire un avis. Pour ce faire, il veut se doter d'outils de suivi pour être en mesure d'assumer son rôle conseil dans ce dossier.

Les membres comptent se former sur la question du budget sensible aux genres et ainsi faire des recommandations à la Ville de Montréal sur cet outil intéressant pour l'égalité.

### **Être un acteur significatif en matière de condition féminine en lien avec les enjeux municipaux et agir en concertation avec différents réseaux :**

#### **Avec les arrondissements et les services centraux**

Le Conseil des Montréalaises souhaite le développement de collaborations concrètes entre la Ville de Montréal et celle de Port-au-Prince quant à l'axe touchant l'égalité entre les femmes et les hommes. Étant identifié comme partenaire dans le protocole d'entente, il espère contribuer à la réalisation des objectifs identifiés.

#### **Avec les groupes de femmes, les groupes communautaires et les partenaires**

Le Conseil des Montréalaises organisera encore cette année une journée de réflexion avec les groupes de femmes montréalais pour réfléchir collectivement sur les principaux enjeux en condition féminine dans les arrondissements de la Ville de Montréal.

Il organisera aussi une rencontre pour faire connaître les résultats et les recommandations de son avis sur l'accessibilité au transport collectif. Il souhaite que les groupes de femmes montréalais puissent s'inspirer de ses travaux pour aller plus loin dans leurs propres réflexions et analyses.

Il poursuivra également sa participation aux rencontres de la Table des partenaires Femmes et politique municipale et au comité sur le développement local et régional de la Table des groupes de femmes de Montréal. Il soutiendra la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes 2010 par l'animation des rencontres régionales.

#### **Consolider le financement du Conseil des Montréalaises**

Finalement, pour s'assurer de la pérennité du Conseil des Montréalaises, une priorité centrale préoccupe les membres pour l'avenir : le financement de l'instance. Il faudra minimalement s'assurer de l'indexation récurrente du budget à partir de 2010 pour nous permettre de maintenir un budget de fonctionnement qui soit stable. Actuellement, compte tenu de l'indexation annuelle de la masse salariale, le budget de fonctionnement diminue significativement d'année en année. À moyen terme, le Conseil des Montréalaises ne pourra plus maintenir son niveau d'implication en lien avec sa mission et réaliser ce pour quoi il a été mis sur pied.

En conclusion, il importe de dire que le Conseil des Montréalaises demeure à l'affût de l'actualité et de l'émergence de nouveaux enjeux et dossiers qui peuvent toucher de près les Montréalaises. Il exerce donc une veille à plusieurs niveaux pour pouvoir être proactif et agir pour faire valoir les intérêts des citoyennes de la Ville de Montréal.

## **LISTE DES MEMBRES 2009**

### PRÉSIDENTE

Charlotte Thibault

### VICE-PRÉSIDENTES

Véronique De Sève

Ginette Drouin

### CONSEILLÈRES

Danielle Casara

Emmanuelle Hébert

Rose-Andrée Hubbard

Évelyne M'banze Isamene

Anne-Martine Jeandonnet

Sandra Le Courtois

Lorraine Pagé

Patricia Rossi

Julie Rousseau

Linda Vallée

Brigitte Venne

Maïr Verthuy

### ÉQUIPE DE TRAVAIL

Coordonnatrice: Guylaine Poirier

Secrétaire: Carole Deschênes

Stagiaires : Jaïme Patino et Gaëlle Russier

### **CONSEIL DES MONTRÉALAISES**

**PERSONNE CONTACT : GUYLAINE POIRIER**

1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

[conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca](mailto:conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca)

[www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises](http://www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises)